



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU LUNDI 2 MARS 2026**

**Effectif statutaire : 19**

**Membres en exercice : 19**

**PRESENTS** : BREHERET Emmanuel, CAMUS Emmanuel, DRANO Rodolphe, DROUIN Véronique, DUPUY-CHANET Marie-Laure, GAUDIN David, GESTRAUD Samuel, GRIMAUTL Jean-Louis, LAGLEYZE David, LAPEYRONIE Yann, PETIT Sabrina, RIGAUD Marie-Pierre, ROSEAU Sylvie, SAULGRAIN Henri, STROESSER Delphine, WARY Grégory

**EXCUSE** : AUDARD Virginie

**ABSENTS** : AUGEREAU Line, JONET Nathalie

**DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE : Henri SAULGRAIN**

**REFERENCE DE L'ACTE : DCM 2026-23 DU 02-03**

**APPROBATION DU CRAC AU 30.06.2025 : MODIFICATION**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que lors de sa séance du 8 décembre 2025, il avait été délibéré l'approbation du CRAC au 30.06.2025.

Cependant, nous avons reçu un courrier de la préfecture nous mentionnant que les montants délibérés en recette et en dépense ne concordaient pas avec le CRAC.

Nous avons délibéré sur un bilan prévisionnel de 4 231 000 € hors taxes alors que le montant exact est de 4 230 741 € hors taxe.

Dans le CRAC également, il est mentionné « afin d'engager les travaux de viabilisation de la 3<sup>ème</sup> tranche de l'opération, il est sollicité auprès du concédant l'autorisation de mettre en place les financements suivants :

- Mise en place d'un nouvel emprunt de 400 000 € en 2026.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal :

- d'approuver le bilan prévisionnel au 30 juin 2025 portant les dépenses et les recettes de l'opération à hauteur de 4 230 741 € HT.

- d'autoriser la mise en place d'un nouvel emprunt de 400 000 € en 2026 afin d'engager les travaux de viabilisation de la 3<sup>ème</sup> tranche.

**Après un vote à main levée et à l'unanimité**, le conseil municipal approuve le bilan prévisionnel au 30 juin 2025 portant les dépenses et les recettes de l'opération à hauteur de 4 230 741 € HT et autorise la mise en place d'un nouvel emprunt de 400 000 € en 2026 afin d'engager les travaux de viabilisation de la 3<sup>ème</sup> tranche.

**Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.**

**Suivent les signatures.**

**Extrait certifié conforme.**

**Etriché, le 3 mars 2025**

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE MAINE ET LOIRE  
ARRONDISSEMENT D'ANGERS  
CANTON DE TIERCE

## COMMUNE D'ETRICHE

*Membre de la Communauté de Communes Anjou Loir et Sarthe*

Secrétaire de Séance

Henri SAULGRAIN



Le Maire

David LAGLEYZE



Envoyé en préfecture le 12/03/2026  
Reçu en préfecture le 12/03/2026  
Publié le  
ID : 049-214901324-20260302-DCM2026\_23-DE

